

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 21 (1963)
Heft: 4

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

Le statut des entreprises publiques¹

Il semble désormais inutile de souligner le rôle économique capital joué, en France particulièrement, par les entreprises publiques. Les seules entreprises publiques nationales, à l'exclusion des filiales, occupent un peu plus d'un million de personnes en métropole, soit 5,3 % de la population active; leurs investissements affectés notamment à l'énergie, représentent un pourcentage de l'investissement national brut à peine inférieur à 20 %; elles assurent, outre la production quasi totale de charbon, d'électricité et d'engrais potassiques, la fabrication du 60 % du matériel aéronautique et de 35 % des véhicules automobiles — sans compter les activités dans les domaines des transports, de la finance et des assurances.

On comptait en tout 150 entreprises publiques nationales au 1^{er} janvier 1963, auxquelles il faut ajouter leurs 244 filiales majoritaires et plusieurs centaines d'entreprises publiques locales.

Comme souvent en matière économique, le droit se trouve ici en deçà de la réalité: il n'existe pas de statut général légal des entreprises publiques en France. Une synthèse s'imposait donc, que M. A. Delion nous fournit dans un ouvrage où plus de mille lois, décrets et arrêtés divers se trouvent réunis et analysés. Le but de cette synthèse est évidemment de dégager, à travers ces textes épars, la notion commune d'entreprise publique qu'ils traduisent diversement. Le statut à déterminer comprend donc, au sens large, l'ensemble des règles applicables à la création, aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques.

On peut louer M. Delion d'avoir écrit non seulement un manuel juridique et financier à l'usage des praticiens, mais également une véritable étude de science économique qui montre bien comment la réalité se maintient difficilement dans le cadre où les traditions juridiques veulent l'enfermer.

YVETTE JAGGI.

Adaptation du travail à l'homme²

L'Agence européenne de productivité a lancé en 1955 un projet visant à faire mieux connaître l'*ergonomie*, ou *adaptation du travail à l'homme* — discipline alors relativement nouvelle. Plusieurs réunions sur ce problème ont eu lieu, notamment à Liège voici deux ans.

¹ ANDRÉ G. DELION: *Le statut des entreprises publiques*, Coll. L'Administration nouvelle, Ed. Berger-Levrault, 1963, 268 p.

² *Adaptation du travail à l'homme* — Session d'étude sur l'ergonomie pour les ingénieurs, OCDE, Paris, 1963, 114 p.

Le professeur Metz, directeur du Centre d'études de physiologie appliquée à Strasbourg, y a parlé de la nature et des objectifs de l'ergonomie. La nécessité d'adapter les moyens, les méthodes et les milieux du travail aux caractéristiques de l'opérateur humain est apparue avec les conditions de travail de plus en plus pénibles (températures extrêmes, bruits et vibrations, éclairage artificiel, vapeurs toxiques, poussières, etc.) et avec l'utilisation d'équipements de plus en plus complexes et puissants, tels les calculatrices électroniques, les avions supersoniques ou les tours de radars. Sans une articulation harmonieuse de l'homme avec son milieu de travail, les incidents, le faible rendement, l'altération de la santé des manipulateurs pourront rendre inefficaces des mesures de modernisation introduites souvent au prix d'investissements considérables.

L'ergonomie, discipline que ses promoteurs veulent de synthèse, demeure proche de la psychologie, science du comportement, dont elle n'étudie qu'un cas particulier. D'où l'appellation d'« engineering psychology », à laquelle on peut cependant préférer celle de « human engineering » (d'ailleurs tout aussi difficile à traduire): l'ergonomie déborde en effet la description purement psychologique et recouvre aussi la technologie de l'adaptation de la machine à l'homme; cette adaptation se fait en fonction de facteurs biométriques et physiologiques de l'homme, ce qui permet de situer l'ergonomie « entre la psychologie de laboratoire et les problèmes de l'économie politique » (Münsterberg, 1913).

Comme en Scandinavie, cette nouvelle science se trouve d'ores et déjà enseignée et appliquée en Suisse: l'EPF donne ce qu'on peut considérer comme le cours d'ergonomie le plus complet et le plus intéressant professé en Europe pour les futurs ingénieurs; l'Institut de physiologie du travail de l'Université de Genève et le service psychologique d'Ebauches S. A. ont également des réalisations utiles à leur actif. La Société suisse des ingénieurs et architectes verrait de son côté d'un œil très favorable l'introduction des sciences humaines dans le programme des écoles techniques.

Avec la relative confusion d'expression et les buts ambitieux qui caractérisent volontiers les nouvelles disciplines, l'ergonomie vient combler une lacune: il devenait en effet indispensable de déterminer objectivement les limites biologiques de l'opérateur humain et d'étudier en conséquence l'adaptation technologique de la machine à l'homme.

YVETTE JAGGI.

Le Marketing et l'entreprise ¹

Les livres collectifs ont souvent l'avantage de présenter une grande richesse et l'inconvénient de la concentrer sur certains textes que le lecteur doit découvrir. Ce travail est évidemment facilité lorsque les chapitres sont courts, comme l'a voulu l'Association française de marketing qui nous présente une vingtaine d'études sur les différents aspects des rapports entre le marketing et l'entreprise.

Il a fallu longtemps à l'économie pour « découvrir » le consommateur et s'intéresser à ses comportements variés. On tente donc aujourd'hui de rattraper le temps perdu, à coups de lois pas toujours suffisamment vérifiées et d'extension de fonctions commerciales souvent encore imprécises. En tant que « mode de gestion commercial basé sur la connaissance du

¹ Association française de marketing: *Le Marketing et l'Entreprise*, Les Editions d'organisation, Paris, 1961, 250 p.

consommateur », le marketing mérite pourtant considération : car il peut s'appliquer indifféremment aux biens d'équipement et à ceux de grande consommation, qu'ils soient produits ou distribués par des entreprises de grande ou de petite dimension.

La prise en considération prioritaire *du point de vue de la demande* signifie, pour les directeurs d'entreprises, un changement des motifs de leurs décisions — traditionnellement prises selon une politique visant surtout à l'amélioration de la production et au perfectionnement technique.

Le marketing vise donc à renouveler les moyens d'augmenter la rentabilité de l'entreprise. A cette fin, il met en œuvre toute une série de moyens dont l'application est inégalement répandue :

- *études du marché* (actuel ou potentiel), effectuées grâce aux statistiques publiées, à celles de l'entreprise et aux techniques récentes de la *motivation* et des *sondages* (panels de consommateurs par exemple);
- *recherche opérationnelle*, applicable dans le domaine commercial pour l'établissement des prix, la création d'un système de distribution, la gestion des stocks, etc.;
- *promotion des ventes* et *publicité*, dont la rentabilité augmentera évidemment avec la connaissance de leurs destinataires.

On le voit, le marketing vient à point pour faire la synthèse des activités de plus en plus diverses nécessaires à l'établissement de la stratégie commerciale. Mais il faudra beaucoup de pratique pour qu'on oublie que le marketing fut à l'origine un composé passablement hybride, auquel on demandait trop, vu le nombre restreint de spécialistes, et pas assez (ses conclusions ne donnant pas lieu à des décisions).

YVETTE JAGGI.

Conférence sur les économies régionales ¹

L'article 2 du Traité de Rome tend à promouvoir un développement harmonieux de la CEE; or celui-ci exige en premier lieu une vigoureuse politique régionale à l'échelon des pays membres. En effet, la disparition de la protection tarifaire et contingentaire met impitoyablement en évidence les faiblesses structurelles de certaines *régions périphériques*: « Le développement des échanges intracommunautaires tendra d'autant plus naturellement à s'effectuer entre les régions déjà hautement industrialisées que la plupart d'entre elles sont contiguës et se situent dans la moitié du territoire communautaire et en Italie du Nord » (M. Marjolin).

On connaît le processus d'appauvrissement des régions périphériques: pas d'industries, donc pas d'attrait pour les investisseurs, donc, vu le degré croissant de mobilité des travailleurs, fuite de la main-d'œuvre, etc. C'est pour comparer les moyens appliqués par chaque pays dans le but de briser ce cercle que s'est réunie, en décembre 1961, la Conférence sur les économies régionales. Les rapporteurs y ont parlé du Mezzogiorno, du Schleswig-Holstein, du Bas-Rhône-Languedoc, de la Flandre occidentale, de la Belgique méridionale, ainsi que

¹ Communauté économique européenne: *Documents de la Conférence sur les économies régionales*, Services des publications des Communautés européennes, 1963, 2 vol. comptant respectivement 457 et 241 p.

des perspectives offertes par les initiatives publiques (Lacq), par la décentralisation industrielle, par la reconversion régionale (Hainaut), par la programmation régionale. Ces exposés composent le premier volume des documents relatifs à la Conférence, que, malgré son très grand intérêt, nous ne pouvons songer à résumer ici.

Le deuxième volume contient, outre les interventions en cours de discussion, un essai de délimitation régionale et une fort complète documentation statistique par pays ainsi que le Rapport de synthèse final présenté par M. Marjolin, vice-président de la Commission de la CEE, dont nous extrayons certains points:

- intérêt croissant porté par l'opinion des pays membres aux problèmes régionaux;
- tendance de la politique régionale à devenir partout, non plus seulement un palliatif ou un correctif mis en œuvre à posteriori, mais partie intégrante de la politique économique nationale, considérée de plus en plus sous l'angle de ses effets dans les régions;
- diversité extrême des situations et, conséquemment, nécessité d'une grande prudence dans les généralisations: si par exemple le développement par les « pôles secondaires » peut se défendre pour le Nord et l'Est européens, inégalement mais effectivement développés, il apparaît au contraire indispensable de créer, en Europe méridionale et occidentale, un certain nombre de centres industriels très importants;
- importance de l'aspect social et culturel dans le développement régional, que l'on ramène trop souvent à une série d'implantations industrielles; on ne peut évidemment retenir ou attirer les gens dans une zone où les conditions de vie leur semblent peu agréables;
- intensification de l'action communautaire en matière de développement régional: délimitation des zones, élaboration des politiques communes, études devant aboutir à des réalisations concrètes, aide par l'entremise de la Banque européenne d'investissement, du Fonds social, etc.

S'il fallait choisir dans la masse des publications « européennes » celles dont on peut souhaiter la diffusion hors des sphères spécialisées, on devrait à tout prix retenir les documents de la Conférence sur les économies régionales.

YVETTE JAGGI.

L'étudiant économiste ¹

Rédigé à l'intention des étudiants français en « Droit et Sciences économiques », l'ouvrage de D. Flouzat ne manquera cependant pas d'attirer l'attention de l'étudiant étranger.

Celui-ci pourra à loisir se laisser impressionner par le nombre et la variété des carrières offertes au futur économiste: entreprises, banques, administrations publiques, organisations internationales, centres de recherche, etc. se montrent en effet avides de collaborateurs économistes. Mais cela, il le soupçonnait déjà.

La troisième partie, consacrée à la documentation, apporte quelque chose de plus nouveau: une liste complète des instruments de travail de l'étudiant économiste (ouvrages,

¹ DENISE FLOUZAT: *L'Etudiant économiste*, Coll. Les techniques auxiliaires de la recherche économique, Ed. Cujas, Paris, 1962, 550 p.

périodiques et documents). La présentation des périodiques, classés par langue et par spécialité, est particulièrement intéressante, parce qu'elle donne l'orientation de chacune de ces publications et permet vraiment de faire un choix.

Dans son Introduction, le professeur J. Marchal formule bien l'impression que laisse l'ouvrage de D. Flouzat: « Livre utile, clair, élégamment rédigé et qui a dû demander bien de la peine à son auteur mais qui lui fait honneur. »

YVETTE JAGGI.

Une expérience de prospective appliquée ¹

Dans ce numéro de la *Revue économique et sociale*, M. Gérard Bauer définit les objectifs et le sens de la *prospective*, laquelle, comme l'a voulu Gaston Berger, est une manière de réflexion à long terme qui doit rejoindre l'action, en échappant aux simples extrapolations du présent et du passé. La prospective a pour objet de libérer les énergies créatrices, mais pas à la manière du « brainstorming », qui engage à peine les responsabilités. La difficulté n'est pas tellement d'avoir des idées neuves que de donner à ces dernières un contenu tel que l'on puisse, de ce point de départ, définir un programme d'action. Bien plus, l'exercice même de la prospective transforme la nature des rapports humains dans l'entreprise. Elle ajoute une densité de *participation personnelle* aux relations hiérarchiques traditionnelles et, sans les faire disparaître, les réorganise, les transcende par rapport à un futur à imaginer et à construire. La réflexion intéressante n'est plus déterminée par des niveaux de commandement, mais par l'expression libre d'esprits qui peuvent et veulent se dégager pendant quelque temps des contraintes de leur milieu, pour les maîtriser mieux ensuite.

L'ouvrage sous revue décrit l'expérience vécue de prospective à la SNECMA, Société nationale d'études et de construction de moteurs d'avion, laquelle est en train de construire le *Concorde* (l'avion qui volera à Mach 2,2), en collaboration avec les Britanniques. La prospective y est présentée comme une méthode de direction d'entreprise dans un secteur industriel de pointe, qui est largement conditionné par les découvertes des sciences et de la technologie. Il n'y a là aucun modèle préétabli qui puisse servir de guide; il faut constamment sonder l'évolution, saisir les tendances, se préparer à des réadaptations majeures et parfois cruelles. Les qualités d'anticipation et de mobilité sont essentielles, sinon l'entreprise perdrait vite pied. Les prestations vis-à-vis du marché, comme le climat interne, sont déterminés par la capacité d'appréhender l'avenir et de lui donner une image audacieuse mais réaliste qui puisse inspirer les décisions pratiques et les plans. Les chefs d'entreprise liront avec un vif intérêt la relation de cette expérience; ils en découvriront avec surprise les virtualités, comme ils en sentiront aussi les dangers, en cas d'échec.

P. GÆTSCHIN.

Recueil de «cas» européens en administration des affaires ²

Une formation avancée de cadres d'entreprises ne saurait se concevoir sans une connaissance approfondie des problèmes posés par la vie des affaires. En Europe, du fait du secret maintenu autour des opérations commerciales et industrielles et aussi parce que peu de

¹ *SNECMA, une Expérience de Prospective appliquée*, Arthème Fayard, Paris, 1963, 125 p.

² ED. P. LEARNED, F. J. AGUILAR et R. C. K. VALTZ: *European Problems in General Management*, Richard D. Irwin Inc., Homewood, Illinois, 1963, 810 p.

chercheurs ont eu l'initiative ou les moyens de surprendre sur le vif les processus de décision et d'exécution au sein des entreprises, il n'existe que fort peu d'ouvrages consacrés à des problèmes concrets de gestion dans des firmes européennes. Depuis peu cependant, la méthode des « cas » s'est imposée en Europe comme l'une des principales méthodes d'enseignement en matière de préparation aux carrières industrielles. Son principe même exige qu'un imposant travail de recherche préalable soit entrepris afin de récolter des « situations réelles » illustrant des problèmes particuliers d'administration.

Pour la première fois, un tel ouvrage, axé quasi essentiellement sur des « cas » européens, vient d'être publié. Le matériel a été recueilli par le professeur Ed. P. Learned et ses assistants durant l'année 1961-62 qu'il a passée à enseigner à l'IMEDE, Institut pour l'étude des méthodes de direction de l'entreprise à Lausanne. Les « cas » ont été conçus et choisis en fonction de la lumière qu'ils jettent sur les questions posées par la direction d'ensemble des entreprises, incorporant les diverses fonctions — production, finance, marketing — les relations humaines et les adaptations nécessitées par l'environnement socio-économique et politique. Les sous-titres de la table des matières définissent les divers aspects de la direction générale, telle qu'elle est envisagée par les auteurs : objectifs, stratégie et politiques de l'entreprise ; objectifs, stratégie et politiques de l'entreprise dans l'industrie chimique européenne ; le planning à long terme ; la création d'une organisation ; les fusions et « joint ventures » ; le contrôle de direction et le leadership des dirigeants ; le processus global de direction. De nombreux « cas » ont été réunis dans l'industrie horlogère, l'industrie chimique et électronique, notamment en France, ainsi que dans les secteurs de la mécanique, des ciments et de l'aviation. L'ouvrage ne comprend pas seulement des « cas » mais aussi des notes très complètes sur l'industrie électronique dans le monde, en Europe et en France, sur l'industrie chimique dans quelques pays européens et sur la planification économique française. Enfin, les quelque deux cents dernières pages sont consacrées à l'exposition détaillée de tous les aspects majeurs de l'administration d'une importante entreprise française de l'électronique, GALVOR. Ce « cas » est le résultat d'un effort commun de recherche par les divers professeurs de l'IMEDE, à savoir MM. Learned, Leighton, Jolivet, Wixon et Gœtschin ¹.

La plupart des « cas », et notamment GALVOR, ont été expérimentés avec succès en classe à l'IMEDE. GALVOR, en particulier, a déjà été traduit en italien et utilisé par l'IPSOA à Turin, ainsi que dans l'Advanced Management Programme de la Harvard Business School.

Ce premier recueil de « cas » européens est destiné à avoir une influence considérable sur l'enseignement de l'administration des entreprises en Europe et l'on doit se réjouir qu'il ait pris naissance à Lausanne.

P. GÆTSCHIN.

Situation paradoxale de l'or dans le monde ²

Le désir d'une monnaie stable, honnête, échappant aux manipulations de quelques-uns, existe depuis que la monnaie s'est imposée comme intermédiaire des échanges et étalon de mesure des valeurs. Ce désir a cependant rarement été satisfait et l'histoire monétaire est

¹ Rappelons que ces mêmes professeurs ont contribué au numéro spécial de la *Revue économique et sociale* de décembre 1962, intitulé : « Réflexions sur l'entreprise : administration et formation » (en français et en anglais).

² ANDRÉ TOULEMON : *Situation paradoxale de l'Or dans le Monde*, Sirey, Paris, 1963, 113 p.

édifiante à cet égard, puisqu'elle met surtout en lumière les scandales et les abus, ou encore les mécanismes subtils d'érosion déclenchés par l'inflation. M. Toulemon se propose de rendre compréhensible au lecteur moyen le phénomène monétaire, de le convaincre des erreurs actuelles et de le convertir à l'idée que l'or est seul capable de remplir les fonctions monétaires.

L'auteur est sans doute très optimiste dans ses jugements lorsqu'il prête à l'or la capacité de conserver la valeur dans le temps ou l'aptitude de jouer encore un rôle monétaire déterminant de nos jours. Il heurte de front la science économique moderne qui ne voit en l'or qu'un fétiche dont il serait bon de se débarrasser en vue de lui substituer un système plus rationnel. Toutefois, il faut le reconnaître, l'argumentation de M. Toulemon se fonde sur tous les éléments irrationnels qui continuent à caractériser la vie économique. Les analyses pertinentes des économistes n'empêchent aucunement l'or d'être universellement désiré, aussi bien par les particuliers que par les gouvernements. L'irrationnel est une donnée du problème et les experts monétaires seraient dangereusement irréalistes s'ils n'en tenaient pas compte. L'or est sans aucun doute un paradoxe: le plaidoyer de M. Toulemon en faveur du métal jaune ne se fonde guère sur une analyse théorique approfondie; en revanche, il a l'avantage de s'appuyer sur des comportements psychologiques indéniables qui défient la logique. En ce sens, il est intéressant de lire cette étude qui rappelle à l'économiste qu'il vit dans un monde complexe et qu'il ne doit pas oublier l'existence du psychologue et du sociologue quand il tente de formuler des lois de portée générale.

P. GÆTSCHIN.

L'électricité en Amérique latine ¹

La connaissance des conditions de développement en Amérique latine en est encore au niveau des généralités. Il n'existe que peu d'études sectorielles au niveau des diverses industries. Préparée dans le cadre de l'Ecole de droit de Harvard pour la Banque internationale de reconstruction et de développement et la Commission des Nations Unies pour l'Amérique latine, l'étude extensive de MM. Cavers et Nelson porte sur la structure de l'industrie électrique latino-américaine, sur sa contribution au développement et sur son financement. Les auteurs démontrent sans peine le rôle majeur que peut jouer l'électricité dans cette région du monde où d'importantes ressources hydro-électriques ne sont pas encore utilisées. Ils soulignent l'emploi souvent non économique des capacités existantes et démontrent que les méthodes de fixation des tarifs sont dépassées et ralentissent le développement futur de cette industrie-clé. L'ouvrage se termine par une série de suggestions concernant le financement de l'industrie électrique.

Bien que limité à un secteur industriel et très spécialisé dans son approche, cet ouvrage sérieux constitue un apport très important à la littérature économique sur l'Amérique latine.

P. GÆTSCHIN.

¹ F. F. CAVERS et J. R. NELSON: *Electric Power Regulations in Latin America*, The John Hopkins Press, Baltimore 18, Maryland, 1959, 279 p.

La planification française et la Grande-Bretagne¹

Les ouvrages et les cours sur la planification se multiplient à un rythme extraordinaire; c'est le sujet du siècle ! A cet égard, la planification française a provoqué, au cours des dernières années, un intérêt croissant, jusqu'aux Etats-Unis même où l'on se rend progressivement compte que le « laisser faire » ne peut plus résoudre les problèmes complexes du monde moderne. Cependant, le premier des pays anglo-saxons à rompre avec une solide position libérale et à admettre l'idée d'une certaine coordination au niveau macro-économique est l'Angleterre, qui vient de constituer son « National Economic Development Council ». La formation de ce groupe de conseillers de première classe s'est concrétisée par la publication de deux rapports sur les conditions d'une croissance plus rapide de l'économie anglaise. La préparation de rapports n'est toutefois qu'un aspect mineur d'une programmation nationale. Les questions fondamentales restent ouvertes: quel type de planification devra-t-on adopter ? comment fixera-t-on les objectifs ? qui sera chargé du processus d'application ? en fonction de quels critères l'action sera-t-elle engagée ? qui supportera les responsabilités d'un échec ? La planification sera-t-elle indicative, informative, impérative ? Suffira-t-il d'améliorer l'information pour que les décisions décentralisées du secteur privé deviennent automatiquement complémentaires ? Le flux des idées en matière de planification est extrêmement abondant; trop peut-être, car l'on se prend à regretter que les innombrables propositions de méthodes et de systèmes qui sont faites actuellement ne puissent être expérimentées, testées. Or, la seule expérience un peu approfondie de planification, la française, n'a guère été étudiée sous l'angle de ses effets, dans la perspective de sa contribution réelle à la croissance. La brochure sous revue du PEP s'efforce précisément de mettre en lumière les ombres et les clartés de l'œuvre entreprise à la rue de Martignac. L'analyse de M. Malcolm MacLennan se caractérise par la volonté de ne pas se laisser éblouir et d'aboutir à une appréciation aussi objective que possible de l'expérience.

L'auteur étudie le climat, particulier à la France, des rapports entre industrie et gouvernement, climat qui fait ressortir une interpénétration plus grande que dans d'autres pays entre le secteur étatique et le secteur privé. Cette situation a été renforcée par le relatif isolement de l'économie française, traditionnellement protectionniste. Examinant le processus de planification proprement dit, l'auteur prête une attention particulière aux « commissions de modernisation », qui sont sans doute l'un des aspects les plus originaux du système français; il souligne néanmoins les difficultés rencontrées dans leur fonctionnement: prédominance de certains intérêts patronaux, faiblesse des représentations syndicales, refus de l'information dans les secteurs où prédominent les situations de monopole, etc. Il analyse aussi les divers moyens de stimulation à travers le crédit et la taxation. Dans quelle mesure l'expérience française pourrait-elle être transférée en Grande-Bretagne ? L'auteur constate plusieurs différences institutionnelles qui rendent le transfert difficile. Bien plus, il constate que le test réel est encore à faire dans une économie française qui se rapproche de la britannique et qui devient plus ouverte aux influences extérieures infiniment moins contrôlables. La brochure du PEP démontre clairement que la planification française contient des éléments originaux dignes d'intérêt, mais qu'il est difficile de porter un jugement sur leur efficacité et que leur exportation dans d'autres pays soulève des problèmes complexes.

P. GOETSCHIN.

¹ MALCOLM MACLENNAN: *French planning : Some lessons for Britain*, Political and Economic Planning (PEP), Londres, 9 septembre 1963, 75 p.

Revue internationale du Travail

(Paraît en trois éditions distinctes: française, anglaise, espagnole.)

Publiée mensuellement par le Bureau International du Travail, depuis janvier 1921, la *Revue internationale du Travail* contient des articles de fond qui reflètent l'évolution de la politique sociale sur le plan international et dans les différents pays; des exposés documentaires, des statistiques du coût de la vie, du chômage, de l'emploi, des salaires et des heures de travail; enfin une rubrique bibliographique.

Prix du numéro: Fr. 3,— suisses, abonnement annuel: Fr. 30,— suisses.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen et du catalogue des publications du BIT sur demande adressée au bureau International du Travail, Genève.

